

## PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

### EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, à quatorze heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du seize mars deux mille dix-huit s'est réuni en session ordinaire à Cuges-les-Pins sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Membres en exercice : 38

Membres présents: 23

Pouvoirs : 9

#### **Objet : Compte administratif 2017**

#### **Délibération N°168 - 2018**

**Secrétaire de séance** : Ariane BOSSEZ

*Présents(es) 23 délégués (voir copie de la feuille de présence jointe) :*

*Bernadette MOUREN*

*Dominique BLANC*

*Joseph FABRIS*

*Roger ANOT*

*Alain DARMUZEY*

*Pierre-Olivier CHARRIER*

*Mouloud BELAÏDI*

*Simone CALLAMAND*

*Suzanne ARNAUD*

*Michel DESJARDINS*

*Ariane BOSSEZ*

*Marc LAURIOL*

*Blandine MONIER*

*Jean PAPERÀ*

*Andrée SAMAT*

*Claude SERIEYS*

*Jocelyne LAVALEIX*

*Patricia SAEZ*

*Robert DELEDDA*

*Patrick BLANC*

*Jacqueline BOUYAC*

*Michel GROS*

*Claude FABRE*

*Pouvoirs :*

*Monsieur Jacques PAUL, Maire et délégué de la commune de La Celle, a donné pouvoir à Monsieur Alain DARMUZEY, délégué de la commune de Mazaugues,*

*Monsieur Georges FERRERO, Maire et délégué de la commune du Beausset, a donné pouvoir à Madame Blandine MONNIER, Maire et déléguée de la commune d'Evenos,*

*Madame Hélène AUDIFFREN, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Madame Jocelyne LAVALEIX, déléguée de la commune de Pourrières,*

*Monsieur Christian OLLIVIER, délégué de la commune de Roquevaire, a donné pouvoir à Madame Bernadette MOUREN, déléguée de la commune d'Auriol,*

*Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,*

*Monsieur André BREMOND, délégué de la commune de Tourves, a donné pouvoir à Madame Ariane BOSSEZ, déléguée de la commune de Néoules,*

Monsieur Jean-Michel CONSTANS, délégué de la communauté d'agglomération de la Provence Verte, a donné pouvoir à Madame Suzanne ARNAUD, déléguée de la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume,

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

**Excusés(es), absents(es) :** Madame Monique CHAMLA, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur Roland GIBERTI, Madame Danièle GARCIA, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Bruno GENZANA.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Compte tenu de la conformité des écritures du compte de gestion du Trésorier,

Monsieur le Président invite le comité à élire son président de séance pour la discussion et le vote du compte administratif 2017 du budget du syndicat. Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente sa candidature.

Le Comité syndical, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De désigner Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, présidente de la séance de discussion et de vote du compte administratif 2017 du budget du Syndicat mixte.

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dûment désignée par ses pairs, est invitée à délibérer sur le compte administratif du Syndicat mixte de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Michel GROS, Président, lequel se présente ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATION DE L'EXERCICE</b>	Section de fonctionnement	<b>588 842,23</b>	<b>634 099,22</b>
	Section d'investissement	<b>85 933,59</b>	<b>17 064,39</b>
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2016</b>	Report en Section de fonctionnement (002)		<b>225 132,68</b>
	Report en Section d'investissement (001)		<b>60 064,72</b>
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		<b>674 775,82</b>	<b>936 361,01</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		<b>50 000,00</b>
	<b>TOTAL des restes à réaliser à Reporter en 2018</b>		<b>50 000,00</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	<b>588 842,23</b>	<b>859 231,90</b>
	Section d'investissement	<b>85933,59</b>	<b>127 129,11</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>674 775,82</b>	<b>986 361,01</b>

Monsieur le Président quitte la séance à quatorze heures cinquante-trois.

Hors de la présence de Monsieur le Président, le Comité Syndical, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

1°) de donner acte de la présentation du compte administratif 2017 du Syndicat, résumé ci-dessus.

2°) de constater aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités distinctes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement au bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

4°) d'approuver le compte administratif 2017 du Syndicat,

Pour extrait certifié conforme  
Aux jours et an susdits



Le Président  
Michel GROS